



L'insertion professionnelle des jeunes

publié le 02/09/2017

Descriptif :

Un dossier très complet et une infographie sur le site France Stratégie

C'était une des onze mesures pour la jeunesse promises par le gouvernement au printemps 2016. La concertation en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, lancée en septembre dernier, s'est conclue mardi 24 janvier 2017 par la remise d'un rapport de diagnostic à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Il s'agissait, selon les termes de la ministre, « d'un exercice exigeant » de dialogue avec la jeunesse. Pilotée par France Stratégie et la DARES jusqu'à sa conclusion en décembre, la concertation en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes a réuni les représentants des huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse (UNEF, FAGE, JOC, MRJC) lors de six séances de travail thématiques. Il ressort de l'exercice un diagnostic largement partagé autour de trois grands constats.

Une jeunesse hétérogène [↗](#)

C'est un fait, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est dégradée. Multiplié par 3,5 en 40 ans, le taux de chômage des jeunes atteint aujourd'hui 24 %. Un trait commun à toute l'Europe mais particulièrement marqué en France où le taux d'activité des jeunes est inférieur de 4,5 points à la moyenne européenne. Attention à ne pas faire d'amalgame (statistique) pour autant ! Si leur taux d'activité est faible c'est d'abord parce que 50 % des 18-24 ans sont encore en étude. Le « vrai » point noir pour la France, ce sont les 13,8 % des 20-24 ans au chômage – un sur-chômage qui persiste encore dix ans après leur entrée sur le marché du travail – et les 15 % des 15-29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (les NEETs).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.